

LA JOURNÉE

Vers une agence du cannabis thérapeutique

Le MR, le CD&V et l'Open VLD, les trois formations politiques du gouvernement démissionnaire, ont élaboré une proposition de loi destinée à instaurer une agence gouvernementale pour contrôler la production du cannabis à usage thérapeutique. Les bienfaits de l'usage thérapeutique de cannabinoïdes sont connus pour atténuer la douleur en cas de symptômes spasmodiques spécifiques, par exemple chez certains patients souffrant de sclérose en plaque ou d'épilepsie. Spécifiquement, l'effet positif du cannabidiol (CBD) ou de l'huile de CBD est de plus en plus étayé scientifiquement. L'huile de CBD n'est pas psychotrope et n'a pas d'effet euphorisant, selon les signataires. La proposition des députés Damien Thiery (MR), Els Van Hoof (CD&V) et Nele Lijnen (Open VLD) vise dès lors à créer un organisme au sein de l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé (AFMPS) pour contrôler la production de substances cannabinoïdes standardisées.